



■ Des loisirs de proximité au tourisme : Enjeux pour la région urbaine de Lyon

Note de problématique générale

Janvier 2002

Jean-Michel Dewailly
Université Lumière Lyon 2

L'on constate de nos jours que non seulement les loisirs prennent une place croissante dans notre organisation socio-économique, mais aussi que le discours sur les loisirs apparaît plus fréquemment dans les propos des hommes politiques. Les loisirs sont en effet au cœur des aspirations de nombreux individus et groupes sociaux : à la différence d'autrefois, l'on cherche maintenant davantage à déterminer son style de vie par ses loisirs que par son travail. Les débats actuels sur l'ARTT soulignent la place que les loisirs sont supposés prendre dans la vie sociale. Dans une société où règne une incertitude économique bien supérieure à celle d'autrefois, les loisirs apparaissent source de retombées économiques majeures et convoitées. Mais ces exigences sociales et économiques ne peuvent prendre corps et se mettre en place harmonieusement que dans un espace concret qui doit, plus ou moins, être préparé et équipé pour recevoir des visiteurs. Tout cela met en jeu des politiques, des solidarités intercommunales, des partenariats public-privé, des aménagements, des images qui en résultent, une structuration spatiale, mais aussi des pratiques qui se répandent, des demandes nouvelles, des modes de consommation différents et proliférants face auxquels les territoires d'accueil sont parfois démunis. Et les loisirs peuvent souvent constituer, sur leur lieu d'exercice, un pas en direction d'un véritable tourisme, grâce à une politique d'accueil et d'équipement qui permet au visiteur de passer d'une simple visite diurne à un séjour lui laissant la faculté de tâter des multiples facettes d'une offre abondante.

Il n'y a pas d'unanimité sur ce que sont les loisirs. C'est un domaine subjectif où ce qui plaît à l'un peut être une corvée pour un autre. On ne considèrera cependant ici que les loisirs d'extérieur, c'est-à-dire des activités d'agrément, de détente, de récréation pratiquées à l'extérieur au domicile des individus, mais pouvant se pratiquer en plein air ou à couvert, dans des locaux équipés spécialement ou non. Suivant le sociologue

J. Dumazedier, les loisirs concernent le temps libre qui reste une fois déduit celui qui est consacré aux activités physiologiques, aux travaux domestiques, aux engagements politique-religieux. En principe, les loisirs n'impliquent pas de nuitée passée hors de chez soi et incluent donc l'excursionnisme, alors que le "tourisme" apparaît dès une nuit passée à l'extérieur. Peut-on cependant exclure des pratiques de loisirs certains séjours en résidences secondaires, par exemple, qui donnent lieu à week-ends ou vacances hors de chez soi, mais par leur caractère répétitif, familial, en un même lieu atténuent, voire suppriment, le dépaysement inhérent à un séjour touristique en relevant de pratiques habituelles ? La région lyonnaise est concernée par une telle question.

Les enjeux divers et nombreux des loisirs peuvent, pour la commodité de l'analyse, être regroupés en trois catégories majeures que l'on voudrait préciser quelque peu, avant d'explorer la voie des loisirs au tourisme et de réfléchir sur les enjeux de ces activités pour la région urbaine de Lyon.

Un enjeu social fort

C'est d'abord pour répondre à une demande de personnes humaines, d'individus, que les loisirs existent. Depuis 2 siècles, s'est affirmée une revendication pour le "droit" aux loisirs, permettant aux individus, en l'occurrence aux ouvriers principalement, mais pas seulement, de consacrer davantage de temps libre à des activités choisies. Là s'affirme, entre loisirs et travail, la dualité liberté/contrainte. Pourtant, même dans le temps libre, il existe des temps contraints (sommeil, repas, soins, déplacements...), et le temps de loisirs est bien inférieur au temps dit libre. Dès 1880, Paul Lafargue réclamait "le droit à la paresse". Non sans succès... : de 1850 à 2000, en France, le temps de travail salarié hebdomadaire légal est passé de 70 h à 35 h



> Les nouveaux temps libres

REGARDS D'EXPERTS

introduction

par semaine. Mais il serait trop facile, et erroné, d'assimiler loisirs et paresse... Depuis 1988, le temps moyen de travail hebdomadaire d'un adulte français (tous adultes confondus, chômeurs, retraités... compris) est, pour la première fois, devenu inférieur à son temps libre : 24 h/semaine contre 28.

Il y a donc dans cette évolution l'expression d'une aspiration forte de la société. Si, aux débuts de ce mouvement, la reconstitution de la force de travail y entrait pour une large part, les motivations ont changé. J. Dumazedier a distingué les "3 D" qui fondent les loisirs : d'abord le **délassement**, qui permet à l'individu de se reposer, se régénérer, de "respirer", voire "ne rien faire", activité paradoxale, mais croissante ; puis le **divertissement**, qui lui permet de découvrir autre chose que son quotidien, de se "changer les idées", de tâter de voyages, de sport, de rencontres ; enfin, le **développement personnel**, qui n'est d'ailleurs pas forcément absent des étapes précédentes, lui permet d'acquérir de nouvelles compétences qui l'aideront dans son épanouissement personnel et son ascension sociale, apprentissage d'une langue étrangère, de l'informatique ou stage de formation.

A travers toutes ces phases se manifeste un souci de bien-être des personnes, qui cherchent à se libérer des contraintes de tous ordres. La notion de liberté sous-tend très fortement celle de loisirs, mais il doit s'agir d'une liberté effective, ayant réellement les moyens de s'exercer par de véritables choix, et pas seulement une liberté théorique. Et si les citoyens se sentent mieux dans leur peau, toute la société en profite, les rapports sociaux s'améliorent, le brassage social gomme, un temps, des différences, les rapports multiculturels trouvent un cadre plus paisible pour s'affirmer : que l'on songe à l'anonymat, mais aussi à la chaleur sociale d'une grande compétition sportive populaire, d'un concours de boules, d'un vide-greniers. La santé physique et morale des individus s'en trouve améliorée et l'absentéisme

diminue. La qualité de vie augmente, l'identité locale se renforce, source de fierté, d'initiative. Les loisirs sont facteur d'intégration pour les minorités, qu'il s'agisse d'étrangers, de personnes handicapées ou défavorisées, pour qui ils peuvent d'ailleurs être parfois un substitut de vacances : le grand nombre de centres de loisirs sans hébergements, de centres animation jeunesse et autres formules en témoigne abondamment. Non que tout cela se passe sans difficultés, parfois. Mais celles-ci seraient encore plus pesantes pour la société si de telles tentatives de répandre l'offre de loisirs n'étaient pas organisées. En somme, les loisirs changent aussi les rapports à autrui, et représentent donc un véritable enjeu démocratique.

Des enjeux économiques croissants

Ils sont également considérables. Car la demande sociale ne peut trouver à s'exercer que si elle trouve une offre qui lui correspond. Dans beaucoup de cas, cette offre est spontanée : nul besoin d'une organisation économique particulière pour aller faire "un tour en ville" ou une promenade dans la campagne. Mais de plus en plus, l'offre s'est organisée et diversifiée, non seulement pour répondre aux demandes d'une "clientèle", mais aussi pour en susciter de nouvelles. Là s'entremêlent les désirs profonds et les effets de mode, les "niches" sur lesquelles il faut "se positionner" et les "segments" qu'une démarche marketing adaptée va s'efforcer de satisfaire. Une multitude de services s'offrent ainsi, offices de tourisme, transporteurs, agences spécialisées, associations, dispensant des informations, brochures, créant des sites internet, orientant une demande qui veut consommer des "produits" de loisirs. Ceux-ci se multiplient, héritage de fonctions anciennes qui s'étoffent et changent partiellement de nature, ou création récente jouant de l'attrait de la nouveauté. Si les auberges de campagne ne sont plus des lieux de relais de diligence sur des itinéraires à longue distance, elles sont

devenues des points de rencontre familiaux ou amicaux privilégiés dans une excursion dominicale. Mais se sont aussi multipliés parcs d'attractions, bases de loisirs, aires de jeux, musées, itinéraires thématiques, équipements sportifs, qui sont l'objet d'un engouement certain et sont souvent le support à l'organisation d'événements attractifs. Les Journées du Patrimoine, par exemple, drainent des foules considérables à la découverte de sites ou de monuments, rapprochent de la culture un public qui ira ultérieurement à la découverte d'autres objets culturels.

Tout cela s'accompagne, évidemment, de dépenses accrues des individus et des ménages, et est donc générateur d'emplois. Ces retombées économiques sont souvent fort importantes pour de petites communes en milieu difficile, car elles leur apportent une manne qui permet d'éviter la désertification du territoire. On sait l'importance que revêtent, à proximité des grandes agglomérations urbaines, les résidences secondaires. Certes, elles ne s'animent que temporairement et ont aussi parfois de lourdes contre-parties (desserte par les réseaux divers, ramassage des ordures ménagères...), mais elles apportent des ressources fiscales, des clients pour les commerces, les restaurants, les artisans, les services. Et même dans les communes mieux loties, la manne des loisirs n'est pas négligeable : témoin la foule de communes qui organisent des manifestations dominicales pour attirer le chaland : braderies et vide-greniers, fêtes, "Journées", "salons", "foires" à ceci ou à cela, compétitions diverses...



> Les nouveaux temps libres

REGARDS D'EXPERTS

introduction

L'éventail est en effet très ouvert de l'offre de loisirs, et à l'intérieur de quelques grandes catégories qui peuvent être distinguées, l'imagination et l'ingéniosité des organisateurs sont sans bornes :

- loisirs de nature, qui concernent les activités de pêche, chasse, randonnée, découverte et observation nature...
- loisirs culturels, concernant aussi bien les beaux-arts (musées, cinéma, musique, théâtre) que la culture dite populaire (petits musées de société, folklore ...)
- loisirs sportifs, tels tennis, golf, équitation, sports collectifs..., recoupant d'ailleurs parfois les loisirs de nature pour ceux qui se pratiquent en pleine nature (canoë, escalade, sports de glisse sur l'eau ou dans l'air...)
- gastronomie, qui suscite des déplacements non seulement vers les restaurants, mais aussi les vendeurs de produits biologiques ou de spécialités régionales
- emplettes, ou shopping, sur des lieux de vente diversifiés : marchés, foires, boutiques ouvertes le dimanche, mais aussi centres attractifs par leur offre. La ville de Romans, par exemple, est fameuse pour le shopping de loisirs dans les magasins de chaussures
- événements en tous genres, fêtes, festivals, concerts rock, défilés, carnivals, manifestations multiples sur la voie publique. Le passage du cortège de la Biennale de la Danse dans les rues de Lyon attire la grande foule.

Un enjeu spatial trop méconnu

Tous ces loisirs s'exercent évidemment sur un espace physique qui a de plus en plus besoin d'être pensé pour cela, autant pour donner la meilleure efficacité possible à moindre coût à l'organisation des loisirs que pour ménager, voire préserver, l'espace d'accueil qui n'est pas extensible ni disponible à volonté.

On peut sans doute distinguer deux volets dans les rapports des loisirs à l'espace.

D'une part, les loisirs s'inscrivent dans un environnement qu'il faut utiliser au mieux en le ménageant. Non seulement se posent les questions d'un aménagement adapté au milieu physique (ce qui ne va pas toujours de soi...), mais aussi celles de détritisme, de sur-fréquentation, de dégradation de la végétation, de pollution de l'eau, de circulation ou de stationnement "sauvages". La nature est très attractive, mais elle ne peut supporter n'importe quoi. On peut aussi relever que, plus d'une fois, les loisirs ont permis de réhabiliter des espaces dégradés, friches industrielles, bâtiments abandonnés qui ont acquis, au prix d'un réaménagement particulier, de nouvelles fonctions et contribuent ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

A cet aménagement spécifique pour les loisirs, s'ajoutent ceux qui sont indispensables pour accéder aux lieux de pratiques. L'accessibilité est une question majeure, à différents niveaux. Elle peut permettre, par exemple, de désenclaver un site isolé que l'on veut ouvrir à une fréquentation de loisirs. Créer des sentiers de randonnée suppose qu'il y ait, sur son parcours, quelques parkings où les randonneurs pourront laisser leur voiture. Sans parking, pas d'accès, ou un accès sauvage, générateur de nuisances. Mais la modernisation des axes et modes de transport aiguise aussi la concurrence entre lieux de loisirs en même temps qu'il étend leurs aires d'influence. Les temps de transport diminuent grâce aux autoroutes et au TGV, et permettent maintenant de faire sur la journée des excursions impensables, il y a peu. C'est pourquoi, si un Lyonnais peut aller, sur la journée, visiter une exposition à Paris ou Bruxelles, un Parisien peut aussi aller à Londres ou Marseille dans un laps de temps qui ne lui aurait permis, naguère, que de venir jusqu'à Lyon.

La création d'un équipement et l'amélioration de ses accès met en lumière le rôle structurant des loisirs dans l'espace, autre enjeu fort qui touche à l'aménagement du territoire. Un grand équipement (parc d'attractions, parc animalier, musée majeur, plan d'eau, complexe sportif ou nautique, sentier de grande ou moyenne randonnée...) entraîne une réorganisation des flux, une adaptation du tissu communal, une véritable politique d'aménagement. Compte tenu des enjeux divers exposés plus haut, et de l'impossibilité de multiplier des aménagements qui seraient inadaptés, concurrents et sous-utilisés, une coopération intercommunale s'avère toujours plus nécessaire pour déboucher sur un aménagement pertinent. Cela touche aux équilibres et aux dynamiques locaux, et les nouvelles intercommunalités vont encore accentuer le mouvement en ce sens. On se rappellera pourtant que l'excursionniste, pas plus que le touriste d'ailleurs, ne connaît les limites communales ou intercommunales. Le changement d'échelle qu'induit l'intercommunalité n'est cependant pas la panacée, et les CDT et CRT, chacun à leur échelle, ont aussi à jouer leur rôle en matière de cohérence de l'aménagement pour les loisirs. Les schémas départementaux et régionaux ont aussi pour tâche d'y contribuer.

Quand toute cette "mécanique" fonctionne pour le mieux (dans le cas contraire aussi, c'est l'inverse...), se dégage une image des lieux qui sert les collectivités territoriales concernées. Les loisirs sont devenus un élément important du "marketing" territorial, et un facteur d'attractivité économique non négligeable. Combien de communes n'incitent-elles pas à venir s'installer sur leur territoire des familles ou des entreprises à qui l'on vante les charmes du paysage, la présence d'une forêt, d'un plan d'eau, d'un golf, de la vie associative, bref, d'une qualité de cadre de vie - et peut-être de vie - qui vaut que l'on vienne s'y installer pour jouir de loisirs de qualité ? En ville aussi, les familles préfèrent les quartiers pourvus d'aires de jeux, de terrains de sport et de piscines, d'écoles de musiques ou de clubs sportifs.



> Les nouveaux temps libres

REGARDS D'EXPERTS

introduction

Les loisirs sont donc des éléments moteurs de dynamiques multiples. Insérés dans le tissu socio-économique, ils en dépendent, mais le modifient à leur tour, et généralement d'une façon d'autant plus positive qu'ils s'inscrivent dans une politique d'ensemble, à différentes échelles. Et ils permettent aussi parfois de franchir une étape supplémentaire sur le chemin des activités d'agrément et de leurs retombées.

Des loisirs au tourisme : un continuum

On a souligné plus haut, à propos des résidences secondaires, la difficulté de trancher abruptement dans les activités d'agrément entre loisirs et tourisme. Il est clair, en tout cas, que le développement des loisirs et des équipements corrélatifs mène vers le tourisme. Question de quantité et de qualité... Beaucoup de lieux et d'équipements ont une ambivalence qui s'affirme dès qu'un hébergement permet de passer une nuit sur place.

Les résidences secondaires sont précisément, dans la plupart des cas, ces hébergements qui permettent, dans un stade initial, à des "étrangers" de rester sur place et de susciter une demande particulière de loisirs. Mais les terrains de camping-caravaning, les mobil-homes, les différentes formes d'habitat léger de loisirs induisent souvent, peu à peu, une forme de sédentarisation du visiteur, qui passe du statut d'excursionniste à celui de touriste. De fil en aiguille se créent des chambres, d'hôtes, gîtes ruraux, hôtels, villages de vacances qui cherchent à attirer un public sensible à la beauté des lieux et aux activités induites, progressivement complétée par une offre plus diversifiée. Les équipements mis en place servent alors autant les loisirs que le tourisme.

Corrélativement ; s'organise alors beaucoup plus toute une organisation d'information, de communication, de promotion, de

marketing, qui cherche à structurer l'offre en véritables produits touristiques. A ce stade se révèlent les complémentarités ou les incohérences, aussi bien dans les espaces (continuités d'itinéraires, accès...) que dans les produits (diversité, complémentarité, rapport qualité/prix...). Il s'agit bien, en effet, de passer d'activités de loisirs fondées sur une offre "légère" et aux rythmes incertains à un véritable tourisme qui puisse éviter, autant que possible, les aléas de la saisonnalité, en raison des investissements lourds en moyens matériels et humains qui ont été consentis. Les loisirs peuvent donc préparer le terrain au tourisme, en créant un "terreau" pour l'accueil et de la gestion d'espaces touristiques, en amorçant le développement d'une véritable culture touristique, que l'on n'acquiert pas forcément du jour au lendemain, mais qui est une condition sine qua non de la pérennité de l'attractivité obtenue. Cela passe par un professionnalisme que seule une formation appropriée peut donner, mais qui est indispensable. Cela implique aussi que les populations d'accueil prennent progressivement conscience, et s'y préparent, des exigences nouvelles qui s'attachent à la présence des touristes, qui ne rentrent pas chez eux chaque soir, mais qu'il faut traiter en hôtes sur des périodes plus longues. Cela pose aussi des questions de la compatibilité du tourisme avec d'autres activités ou avec certains modes ou rythmes de vie, potentiellement conflictuels. Activité jugée souvent valorisante, le tourisme n'en comporte pas moins des contraintes et des effets négatifs qu'il convient d'identifier et de minimiser dans le cadre d'une politique globale, non seulement du tourisme, mais aussi d'aménagement du territoire local.

Quels enjeux pour la région urbaine de Lyon ?

La question des loisirs est donc loin d'être anecdotique et de ne constituer qu'un champ de l'activité humaine qui se développerait au gré des initiatives individuelles ou de l'humeur

d'acteurs plus ou moins inspirés. Compte tenu des enjeux lourds qu'elle comporte, enjeux pas toujours clairement perçus, on peut s'interroger sur ce que cela recouvre pour la région lyonnaise. Il n'est certes pas question ici de développer l'ensemble des enjeux qui peuvent se révéler à différentes échelles, mais seulement d'évoquer quelques pistes.

Il s'agit d'abord de répondre à une demande sociale locale prépondérante. Les agglomérations urbaines de la région urbaine de Lyon constituent des "bassins de clientèle" puissants, dont toutes les populations n'ont sans doute pas accès à tous les espaces et équipements de loisirs qu'elles souhaitent, ou pourraient légitimement souhaiter. Quels espaces convient-il encore d'équiper et de rendre accessibles ? Pour qui ? Comment ? Quelle part convient-il de faire, selon les lieux, aux transports en commun ou à la voiture individuelle ? Et puis ces espaces n'attirent pas que des "Lyonnais", il y vient aussi beaucoup de "non-Lyonnais", surtout dans les villes-centres et sur les marges en contact avec d'autres régions plus ou moins urbanisées. Faut-il penser l'organisation spatiale des loisirs dans la région urbaine de Lyon en fonction des grands pôles émetteurs que sont Lyon et Saint-Etienne, ou à partir des souhaits des "pays d'accueil" ? La solution est sans doute intermédiaire, avec des degrés divers selon la localisation des espaces, leurs caractères spécifiques, leur niveau actuel de développement en matière de loisirs, leurs objectifs de développement, leurs projets de société propres. Quels conflits éviter, sur le plan écologique, social ? Comment préparer les sociétés locales à un accueil croissant ? La question ne se pose pas qu'en espace rural, le quartier Saint-Jean à Lyon en témoigne face à des déferlements d'excursionnistes nocturnes et/ou dominicaux.

Il faudra aussi se positionner en termes de concurrence, d'une part entre pôles et espaces intra-régionaux, d'autre part vis-à-vis de l'extérieur et de destinations parfois lointaines dont



> Les nouveaux temps libres

REGARDS D'EXPERTS

introduction

l'attraction se fait sentir grâce au TGV : Lille, Nantes, Tours, Bruxelles, Marseille..., sont, comme on l'a dit, des lieux potentiels de loisirs pour les Lyonnais, mais aussi des concurrents qui pénètrent des espaces et marchés traditionnellement réservés aux Lyonnais. Peut-être pourrait-on même y ajouter des destinations desservies, à partir d'aéroports régionaux, par des compagnies aériennes à très bas prix.

Si les loisirs sont un levier pour le tourisme, il serait également intéressant de voir où peuvent se placer les meilleurs points d'applications. Certains, comme le Beaujolais, semblent déjà en place. D'autres, comme Saint-Etienne, accentuent leurs efforts en ce sens. Par ailleurs, le développement de certains sites pourrait contribuer à alléger la pression sur d'autres sites majeurs sur fréquentés, quoique la "culture" française n'accepte pas aisément trop de directivité dans la gestion des flux touristiques. Faut-il, en certaines circonstances, limiter les visiteurs sur le Pilat ou à Pérouges ?

Pour conclure ces propos généraux et souvent un peu schématiques, on soulignera une fois encore le caractère stratégique que peuvent revêtir les loisirs dans notre société. S'il est souhaitable de laisser s'exprimer spontanément, dans ces pratiques ludiques, les individus, il semble certain que la collectivité ne peut pas assumer un laisser-faire généralisé au nom d'une liberté individuelle tous azimuts. La préservation d'espaces de loisirs et d'un environnement de qualité, la saine gestion de sites et d'équipements fort attractifs, le souci d'une rentabilité économique légitime mise en balance, normalement, avec des préoccupations sociales en faveur de catégories défavorisées, les enjeux d'aménagement, d'accessibilité, d'image, d'économie, de développement local, d'attraction résidentielle et tertiaire, tout cela fait des loisirs un domaine sans doute éclaté

et difficile à appréhender, mais qui en mérite d'autant plus une réflexion approfondie, multidisciplinaire, politique au meilleur sens du terme, à long terme, s'inscrivant dans des échelles de temps et d'espace emboîtées, pour un meilleur fonctionnement individuel et collectif de notre organisation socio-économique. Ce Forum devrait y contribuer.



■ L'aménagement et la réduction du temps de travail : conséquences sur le tourisme et les loisirs

Synthèse ⁽¹⁾ du rapport de Jean Viard (Directeur de Recherche au CNRS), "Les Premières conséquences de la RTT sur le temps libre, la vie familiale et le commerce" ⁽²⁾

Tandis que les 35 heures arrivent progressivement dans l'ensemble des entreprises françaises, leurs premiers effets sur le temps libre, la vie familiale et le commerce ont été analysés par Jean Viard, sociologue, à la demande du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Où il apparaît notamment qu'une meilleure gestion du temps est une préoccupation commune à l'ensemble des Européens.

Le temps hors travail, qui était hier perçu comme "nécessaire à la reconstitution de la force de travail", est aujourd'hui doté d'une valeur propre. Et, si la première idée qui vient à l'esprit quand on évoque l'aménagement et la réduction du temps de travail est celle de la solidarité nationale, par le partage du travail entre salariés et chômeurs, l'ARTT a également des conséquences importantes en termes économiques. Celles-ci sont liées aux choix individuels que ce temps libre supplémentaire génère :

- **choix familiaux** : passer plus de temps en famille, susciter des activités communes au groupe familial, partir plus facilement quelques jours dans la famille, chez des amis ou en court séjour ;
- **choix personnels** : prendre du temps pour la formation, liée directement, ou non, à l'activité professionnelle, consacrer du temps à des loisirs culturels et/ou sportifs, par exemple.

Selon Jean Viard, "l'effet 35 heures est beaucoup plus large que celui qu'une pure comptabilité pourrait suggérer." Parallèlement, l'ARTT, associée au développement des "portables", induit de nouveaux modes de travail avec, dans un grand nombre de cas, une plus grande interaction entre temps libre et temps de travail (cf. tableau 1). Nous sommes entrés dans une nouvelle période, celle de l'âge adulte de la société des loisirs. "Depuis le milieu des années 1980 s'est ouverte une nouvelle phase où l'essentiel de la société est acculturé aux départs en vacances". Jusque là,

on distinguait clairement le temps du travail et le temps des vacances. Aujourd'hui, de nouvelles façons de considérer la vie individuelle, la vie familiale et la vie sociale ont fait émerger :

- **l'envie de faire soi-même** (améliorer le confort de l'habitation, apprendre une technique artistique, bricoler, apprendre à faire la cuisine ...) ;
- **l'envie de faire ensemble des choses différentes** : on part ensemble, on prévoit quelques activités en groupe, d'une part, et chacun pratique l'activité qu'il préfère, d'autre part. Dans le domaine du tourisme, des loisirs, de la culture et du sport, cela implique une réponse pointue à ces différentes clientèles par une offre très complète et donc parfois difficile à gérer.

Quelles sont les activités auxquelles les salariés consacreront plus de temps ? La diversité de l'utilisation pré-supposée (il s'agit là d'intentions déclarées)⁽³⁾ de cette nouvelle plage de temps libre montre que chacun veut s'approprier ce temps à sa manière (cf. tableau 2). On note que les tâches quotidiennes restent grandes dévoreuses de temps : à 50%, selon les personnes interrogées, elles occuperont ce temps gagné sur le travail. Les loisirs (sport, activité culturelle ou artistique) interviendront à hauteur de 18%. Quant à l'objectif de partir davantage en week-end ou en vacances, il n'intervient qu'à hauteur de 3%.

(1) Synthèse établie par Christine Verlynde.

(2) Jean Viard (directeur de recherche CNRS), Les premières conséquences de la réduction du temps de travail (RTT) sur le temps libre, la vie familiale et le commerce, Fondation nationale des sciences politiques, Cevipof, ministère de l'emploi et de la Solidarité, décembre 2001.

(3) Les chiffres indiqués sont extraits de l'enquête Sofres, mai 2000, parue dans Touriscopie.



> Les nouveaux temps libres

REGARDS D'EXPERTS

introduction

Un effet de lissage

Mais, parallèlement, l'ARTT accélère la "porosité des grandes vacances". Entre 1961 et 1999, la concentration estivale des vacances est passée de 87% à 51% des séjours. Jean Didier Urbain, sociologue, professeur d'université, insiste sur "la déresponsabilisation des vacances, l'augmentation importante des mobilités de loisirs de proximité, à corrélérer avec une relative stagnation (aux alentours de 60% de la population depuis plus de 10 ans) du taux annuel de départ en vacances, la réduction de la durée des transports, à corrélérer également avec, d'une part, des partants en week-ends prêts à effectuer (dans plus de 70% des cas) des trajets de 3 à 4 heures et, d'autre part, l'augmentation des non-partants volontaires".

L'ARTT a également un effet de lissage dans certains domaines de l'activité économique, et notamment dans le tourisme. Car disposer de temps supplémentaire doit permettre de l'organiser autrement. Ainsi les fameux ponts des mois de mai et juin pourront paradoxalement être moins chargés, car les jours gagnés permettront aux salariés d'éviter les dates particulièrement encombrées, cela sous réserve que l'ARTT soit comptabilisée en jours ou annualisée, et non pas seulement en réduction journalière.

Il apparaît d'ailleurs que les salariés apprécient la RTT à partir de l'octroi d'une demi-journée de repos supplémentaire (cf. tableau 3). Objectif récurrent de toutes les structures privées et publiques du tourisme, mais aussi de la culture, l'allongement de la période de fréquentation des sites et équipements sur le calendrier ne devrait plus rester du domaine du vœu pieux. Toutefois, même si l'avant et l'arrière-saison connaissent une intensification de la fréquentation, le calendrier scolaire reste le pivot de l'organisation des vacances. Dans l'activité quotidienne, on constate que les achats dits de "shopping" (achats de loisirs, habillement) se développent en fin de journée. C'est ainsi qu'un

grand magasin parisien a décidé la fermeture de ses portes à 19h30 au lieu de 19h.

On peut craindre toutefois que le développement des courts séjours éloigne la clientèle des sites touristiques des grandes agglomérations. Il s'agit là d'une hypothèse qui demande vérification, car il faut noter que la clientèle de ces sites est à 60% étrangère. Toutefois, le Centre des monuments nationaux (ex-CNMHS) n'exclut pas le fait que la RTT incite la clientèle française à partir plus loin pour les courts séjours, dans la mesure où elle dispose de plus de temps pour ce type de déplacement. Parallèlement; certaines pratiques culturelles relevant d'acteurs publics et s'organisant facilement sur une demi-journée pourraient, elles aussi, souffrir de l'ARTT, dans la mesure où une durée disponible plus importante permettrait l'accès à des activités nécessitant un déplacement plus important et relevant d'une prestation commerciale.

Les constats effectués dans les transports depuis 2 ou 3 ans montrent, si besoin était, que les rythmes, aussi bien journaliers qu'hebdomadaires ont d'ores et déjà changé. Selon Alain Cahen (direction des ressources humaines, SNCF), "la RTT modifie la régularité des voyages... Et cela est très sensible, avec un élargissement de la pointe hebdomadaire. On connaît l'augmentation des déplacements dans les jours de la semaine. Les départs ont lieu maintenant de façon très importante le Jeudi. Si on prend un autre indicateur, celui des réservations, entre octobre 2000 et octobre 2001, elles ont augmenté de 6% et si l'on prend simplement la période du jeudi soir entre 16h et 20h, elles ont augmenté de 16%".

Toujours pour la SNCF, en Île-de-France et au quotidien, on constate un allongement des périodes de pointe du matin et du soir : la tranche la plus chargée du matin, entre 7h et 9h, s'étire maintenant entre 6h et 10h et celle du soir, de 17h à 19h,

s'allonge entre 16h et 20h.

En ce qui concerne les transports par route, le Centre national d'information routière de Rosny-sous-Bois a fait les mêmes constats que la SNCF : augmentation des encombrements le jeudi et diminution le vendredi et, sous réserve d'une météo favorable, augmentation de la circulation le mardi par rapport au lundi. De même, on y constate un développement des grands week-ends et des départs en vacances scolaires. Dans le domaine du transport aérien, il faut nettement distinguer les vols internationaux, encore sous le coup des attentats du 11 septembre 2001, et les vols intérieurs. On constate cependant que le ciel français est, en ce moment, en perpétuelle mouvance, avec notamment la création de lignes à très bas tarifs dont il est impossible pour le moment de mesurer l'impact. La facilitation des déplacements devrait accentuer le phénomène de bi-résidentialité. Au-delà du nombre de salariés pouvant travailler au moins partiellement depuis leur lieu d'habitation, grâce au téléphone portable et à internet, il est logique de s'attendre à un étalement urbain le long des réseaux rapides de transport, entraînant une augmentation du nombre de "bi-résidences", en particulier vers le sud et vers la façade atlantique. Ce phénomène risque par ailleurs d'augmenter le dévalorisation de certains quartiers des périphéries urbaines, pris en tenaille entre les deux lieux attractifs de nos sociétés, le coeur historique des cités et le périurbain à dominance rurale.



> Les nouveaux temps libres

REGARDS D'EXPERTS

introduction

Tableau 1

La relation temps libre - temps de travail des salariés français

Horaires de travaux ideals	
- souhait d'horaires souples et d'une organisation flexible	61%
Modalités d'activités	
- temps partiel ou interim	17%
- horaires de travail irréguliers*	32%
- préférerait changer d'horaires de travail*	33%
- profite de la pause pour faire des courses*	30%
- travaille en dehors des jours habituels*	41%
- fait des heures supplémentaires*	54%
- travaille dans des lieux publics (cafés, hôtels)*	6%
- dispose d'un espace travail à son domicile*	21%
- écoute la radio au travail*	13%
- travaille en week-end (fréquent)	18%
- travaille en vacances (fréquent)	9%

* Note parcours 2 et 3, Bruno Marzloff, Média Mundi, juillet 2001.

Tableau 2 (N.B : Plusieurs réponses possibles)

Les activités auxquelles les salariés souhaitent consacrer plus de temps

Tâches quotidiennes (courses,cuisine...)	50%
Repos	35%
Familles et enfants	19%
Sport ou activité culturelle, artistique	18%
Bénévolat	4%
Activités sociales, amis	3%
Bricoler, jardiner	3%
Sorties, restaurant, cinéma	1%
Rien de plus qu'avant	9%
Autres réponses, dont	
- Plus de temps pour les démarches administratives	3%
- "Cela permet de partir en vacances, en week-end"	3%
- "J'ai plus de temps pour moi"	2%
- "J'ai plus de temps pour suivre des formations, pour mes études"	1%
Sans réponse	13%

Tableau 4

L'impact des 35 heures sur la vie privée

Elles améliorent la vie	
- Oui, tout à fait	36%
- Oui, plutôt	32%
- Total oui	68%
- Non, plutôt pas	12%
- Non, pas du tout	18%
- Total non	30%
Que préféreriez-vous à l'avenir?	
- Gagner moins d'argent	54%
- Gagner plus d'argent mais avoir moins de temps libre	41%
- NSP	5%
Que vous permettent les 35 heures?	
- De passer plus de temps avec les enfants	52%
- Plus de repos	35%
- Plus de sport	34%
- Faire des sorties culturelles	18%
- Voyager davantage	3%
- S'investir dans le monde associatif	11%
- Suivre une formation complémentaire	6%
- Chercher à s'investir dans une autre activité professionnelle	NC
- Consommer davantage	2%
- Cela ne change rien	6%
- NSP	1%

Tableau 3

Les modulations de la RTT

"En ce qui concerne les jours RTT, pouvez-vous?"

	Totalement	En partie	Ensemble
Les accoler au week-end	64,6%	26,6%	91,2%
Les prendre pendant les vacances scolaires	57,2%	30,1%	87,2%
Les regrouper pour en faire de petits congés	51,2%	25,0%	76,2%
Les accoler à vos jours de congés	43,7%	27,9%	71,6%



> Les nouveaux temps libres

REGARDS D'EXPERTS

introduction

Tableau 5
La modulation de la RTT par CSP

	Par des semaines de congés supplémentaires	Par 1/2 journée ou 1 jour périodiquement	Par une réduction de la durée journalière	Par une combinaison entre les formes précédentes	Total
Ouvriers non qualif.	8,3 %	34,4 %	41,3 %	6,6 %	100 %
Ouvriers qualifiés	22,9 %	24,0 %	26,1 %	18,3 %	100 %
Employés non qualif.	11,6 %	34,5 %	26,5 %	18,1 %	100 %
Employés qualifiés	10,9 %	43,3 %	18,1 %	42,1 %	100 %
Agents de maîtrise	23,8 %	40,1 %	13,6 %	19,0 %	100 %
Techniciens	10,5 %	22,8 %	18,1 %	42,1 %	100 %
Cadres	16,8 %	38,9 %	7,4 %	30,5 %	100 %
Cadres supérieurs	42,9 %	14,3 %		28,6 %	100 %
Total	14,9 %	33,2 %	24,0 %	18,7 %	100 %

Comparer les prix et demander conseil

L'amélioration de la qualité de la vie des salariés n'est cependant pas forcément homogène en termes de catégories socioprofessionnelles. La réduction du temps de travail risque de creuser l'écart entre les catégories socioprofessionnelles les plus modestes et les catégories les plus élevées. En effet, les premières sont fréquemment liées à des tâches de production, pour lesquels le temps de travail a le plus souvent été réorganisé autour d'une réduction journalière, qui ne permet guère un accès plus facile aux activités de loisirs (sport, culture) et encore moins aux départs plus fréquents (cf. tableau 5). Un certain nombre de tâches qui se faisaient dans l'urgence, les achats quotidiens par exemple, seront désormais faites "plus tranquillement", les consommateurs voulant consommer plus "intelligent" : comparer les produits et les prix (23 % des personnes interrogées ont pris une journée de pour les soldes)⁽⁴⁾ demander plus facilement conseil (alors que précédemment la demande de conseil concernait des domaines très précis comme le bricolage et le

jardinage) (cf. tableau 6). Conséquence directe : les interlocuteurs des consommateurs devront être capables d'aller au-delà de l'acte de vente en répondant à cette demande de conseil. Cette réponse améliorée se traduit par des besoins en formation. Selon Jean Viard, "si on a pu faire ses courses contraintes dans la semaine, le samedi va être davantage consacré aux courses plaisir, à la découverte de nouveaux magasins... Alors on demande aux magasins plus d'animation.... Et ce qui vaut pour le commerce vaut aussi pour les lieux culturels ou les salles de sport, pour les horaires des transports ou des associations"⁽⁶⁾. Les consommateurs cherchent à optimiser leurs achats touristiques en profitant des prix spécifiques de basse ou moyenne saison. Du côté de l'offre, cela permet une utilisation plus régulière des équipements et donc une répartition plus équilibrée des charges. À terme, on peut toutefois se poser la question de savoir si les tarifs de basse saison ne vont pas évoluer à la hausse, devenant par là-même moins attractifs.

Le temps au cœur des préoccupations des Européens

Partout en Europe, le temps est au cœur des préoccupations de la société. Même sans lois Aubry, le rapport au temps a évolué pour devenir une question centrale de la vie quotidienne. Le temps est précieux, il se gère comme un capital et de sa bonne gestion dépend l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, vie collective et vie privée. Et, selon les pays, le rapport au temps est frustré, sensible ou serein ⁽⁶⁾ :

- un tiers des Européens interrogés a le sentiment de passer trop de temps au travail ;
- environ deux tiers considèrent ne pas voir assez leurs amis ;
- 52% souhaitent également avoir un peu plus de temps pour eux-mêmes ;
- 52% des Européens disent "organiser leur vie privée en fonction de leur vie professionnelle et de leurs activités quotidiennes" ;
- pour disposer de plus de temps libre, les Européens préfèrent en premier lieu choisir leurs heures de travail à la carte (26%) et la simplification des procédures administratives (25%) ;
- 60% des sondés (hors Français) sont favorables à l'adoption d'une loi qui réduirait la durée légale du travail dans leur pays. Le Royaume-Uni, qui ne s'est doté d'un système de limitation du temps de travail qu'assez récemment, suit les aspirations françaises d'assez près. L'Espagne et l'Italie souhaitent globalement disposer de davantage de temps personnel :

(4) Chiffre extrait d'une enquête réalisée par sondage restreint par Euro RSCG Communication.

(5) NDLR : Lire à ce sujet notre dossier sur le Fun shopping, in revue Espaces, janvier 2001.

(6) Les données viennent de l'Observatoire Thalys qui passe de quatre à sept pays européens : l'Espagne, la Grande-Bretagne et l'Italie s'ajoutent aux 4 pays déjà étudiés - Allemagne, Belgique, France et Pays-Bas. C'est l'institut de sondage IPSOS et ses filiales dans chaque pays qui conduisent le sondage mené par téléphone auprès de 3 403 personnes âgées de 18 ans et plus formant un échantillon représentatif de la population de chaque pays pour le compte de l'Observatoire Thalys dans les sept pays.

- leurs semaines de travail sont longues ;
- mais leur différence réside dans leurs traditions culturelles et leur structure familiale : les Espagnols et les Italiens sont nombreux à estimer consacrer trop de temps à leur famille, et parfois à leurs amis. L'Allemagne et la Belgique, comme les Pays-Bas, ont un rapport au temps assez "détendu", avec comme toujours la spécificité belge ;
- les francophones rejoignent plutôt l'impatience française, tandis que les Flamands sont très proches de l'état d'esprit néerlandais. Et rappelons que les Français, à presque 64 %, s'estiment privilégiés par rapport aux salariés des autres pays européens.

Ainsi, l'étude menée par Jean Viard s'attache en particulier aux conséquences, en termes qualitatifs, de la mise en place de l'ARTT, conséquences qui devront être réajustées au fil du temps. Dans le domaine particulier du tourisme, de la culture et des loisirs, l'auteur suggère de transformer la RTT en atout concurrentiel : "Cette innovation, encore unique dans les pays développés, doit être utilisée pour favoriser notre place dans la compétition internationale dans certains secteurs économiques particuliers et en termes d'image nationale... De même que les Américains ont instrumentalisé le cinéma pour vendre leur mode de vie et leurs produits, la France pourrait, dans la valorisation d'un art des vacances, des voyages et du temps de travail court mais fortement productif, trouver une stratégie d'image cohérente qui augmente le désir de consommer français à l'étranger... Plus nous vivons dans des sociétés aux frontières ouvertes, frontières faisant de moins en moins sens, plus le temps et ses règles, qui étaient de vieilles questions philosophiques, vont devenir des questions politiques et sociales essentielles."

Tableau 6
L'influence de l'ARTT sur le commerce et les achats

L'impact des 35 h. sur les postes de dépenses dans le foyer : plus important	Base	Aux produits culturels comme les disques (%)	Aux voyages et vacances (%)	A l'équipement et l'aménagement de la maison (%)	Aux sorties au cinéma, théâtre, restaurant (%)	Aux activités sportives ou physiques (%)	A l'alimentation (%)	A l'Habillement (%)	A la santé et la beauté (%)
ENSEMBLE	574	46	43	43	42	37	26	26	23
Sexe									
Hommes	356	46	48	46	43	41	26	24	22
Femmes	218	45	34	39	39	31	25	29	26
Age de l'interviewé									
S/T - 35 ans	226	56	47	54	51	45	36	37	30
S/T 35 ans et plus	348	39	40	36	35	32	19	19	19
Profession de l'interviewé									
Agriculteur	7	80	40	40	40	40	59	80	20
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	2	100	100	100	100	-	100	100	100
Cadre supérieur	79	52	65	43	52	39	15	23	16
Profession intermédiaire	158	51	48	38	45	42	21	20	19
Employé	145	46	33	48	37	35	24	26	25
Ouvrier	181	37	35	43	37	34	34	29	28
Régions									
Ile-de-France	139	45	51	48	47	33	28	29	21
Nord-ouest	123	46	36	43	36	35	26	26	22
Nord-est	138	49	38	45	38	42	25	24	26
Sud-ouest	61	47	43	44	43	42	24	22	20
Sud-est	113	40	45	35	44	37	25	27	27

Source : Analyse Euro RSCG Communication



> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

■ Impact des 35 heures sur la vie des salariés

Enquête réalisée pour le Ministère de l'emploi et de la Solidarité du 25 au 31 mai 2000 auprès d'un échantillon national de 500 salariés travaillant en entreprises du secteur privé.

1 - Extraits de l'enquête SOFRES - mai 2000

Conséquences des 35 heures sur la vie personnelle, familiale des français⁽¹⁾ (Réponse spontanée)

Conséquences positives	77
Davantage de temps libre dont :	76
- Plus de temps libre, de liberté	42
- Plus de temps chez soi, en famille	31
- Plus de jours de congés, de vacances	22
- Plus de temps à consacrer aux loisirs	19
- Journées moins longues	2

En terme de qualité de vie, ce gain de temps libre représente-t-il quelque chose de :

Base : Salariés ayant le sentiment d'avoir gagné du temps libre avec les 35 heures (79% de l'échantillon)

	Rappel enquête SOFRES septembre 1999	Mai 2000
Très important	30	30
Assez important	59	57
Sous total "important"	89	87
Peu important	11	12
Pas important du tout	0	1
Sous total "pas important"	11	13
Sans réponse	0	0

Avez-vous le sentiment d'avoir gagné du temps libre supplémentaire ?

	Rappel enquête SOFRES septembre 1999	Mai 2000
Oui	83	79
Non	17	21
Sans réponse	0	0



> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

Dans votre vie personnelle, y a-t-il des choses que vous n'aviez pas vraiment le temps de faire avant les 35 heures et que vous pouvez davantage faire depuis ?⁽¹⁾

Base : salariés ayant le sentiment d'avoir gagné du temps avec les 35 heures (75% de l'échantillon)

	%	Rang
- Vous prenez plus de temps pour vos tâches quotidiennes (courses, cuisine...)	50	1
- Vous vous reposez davantage	35	2
- Vous profitez davantage de votre famille et de vos enfants	19	3
- Vous pratiquez un sport ou une activité culturelle, artistique	18	4
- Vous aidez bénévolement d'autres personnes	4	5
- Vous voyez davantage votre entourage, vos amis	3	6
- Vous bricolez, jardinez	3	6
- Vous sortez davantage (restaurant, cinéma...)	1	8
- Vous ne faites rien de plus qu'avant	9	9
- Autres réponses dont :	9	9
Plus de temps pour les démarches administratives	3	
Ça permet de partir en week-end, en vacances	3	
J'ai plus de temps pour moi	2	
J'ai plus de temps pour suivre des formations, pour mes études	1	
Sans réponse	13	13

⁽¹⁾ Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

2 - Commentaire de l'enquête SOFRES

Meilleure qualité de vie et temps retrouvé

"Les 35 heures sont d'abord plébiscitées pour le temps et la liberté qu'elles apportent.

85% des salariés dont l'entreprise a signé un accord affirment que la réduction du temps de travail "permet d'avoir plus de temps pour soi" et 79% estiment avoir gagné du temps libre supplémentaire. Lorsqu'on leur demande de citer spontanément quelles ont été les conséquences pour eux, des 35 heures, les

évoqueries sur le temps libre arrivent très largement en tête, avec 76% de citations. Qu'elles soient générales "plus de temps libre, de liberté" (42%), qu'elles apportent "plus de temps chez soi, en famille" (31%), "plus de jours de congés, de vacances" (22%) ou "plus de temps à consacrer aux loisirs" (19%).

C'est donc bien le gain de temps pour soi et pour les autres qui fonde d'abord l'adhésion des salariés aux 35 heures. D'ailleurs, 82% des salariés considèrent que la réduction du temps de travail leur permet de mieux concilier vie familiale et professionnelle. Au total, 70% d'entre eux dressent un bilan positif des conséquences des 35 heures sur leur qualité de vie.

Plus de temps donc, mais pour quoi faire ? Ce temps libéré est

d'abord utilisé pour la vie quotidienne. Avec 50% de citations, "les tâches quotidiennes" arrivent ainsi en tête des activités que les salariés estimant avoir gagné du temps déclarent pouvoir faire d'avantage depuis qu'ils sont à 35 heures, devant le repos (35%), la famille et les enfants (19%) et la pratique d'une activité culturelle ou sportive (18%). Le temps supplémentaire consacré à la vie associative ou aux loisirs (respectivement 4% et 1% des citations) est très faible.

Les 35 heures ne sont donc ni porteuses de la re-dynamisation de la vie sociale et politique que certains attendaient ni, comme d'autres le prédisaient, les prémices de la civilisation des loisirs. On peut être surpris toutefois par la place relativement modeste qu'occupe le temps consacré à la famille et aux enfants alors qu'ils arrivent toujours en tête lorsqu'on interroge les salariés sur ce qu'ils comptent faire de ce temps libéré. Il semble bien, en réalité, que le temps supplémentaire soit principalement consacré à des tâches quotidiennes comme les courses et la cuisine. Mais il est intéressant de constater que les hommes sont aussi nombreux que les femmes déclarant plus largement utiliser ce temps pour se reposer.

Les 35 heures annoncent peut-être un certain rééquilibrage de la répartition des tâches domestiques au sein du couple, répartition qui se fait encore largement au détriment des femmes comme l'a récemment montré une étude de l'INSEE..."

Stéphane Marcel

In Touriscopie
avril 2001



> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

■ Les effets de la réduction du temps de travail sur les modes de vie (RTT) : qu'en pensent les salariés un an après ?

Enquête DARES pour le Ministère de l'emploi et de la Solidarité ; Réalisée sur un échantillon de 1 618 salariés entre novembre 2000 et janvier 2001

Source : Ministère de l'Emploi et de la solidarité.

1 - Modalités d'application de la RTT

« En ce qui concerne les jours de congés supplémentaires ou jours RTT, pouvez-vous... ? »
(plusieurs réponses possibles)

en pourcentage	Totalement (1)	En partie (2)	Ensemble (1) + (2)
Les accoler aux week-ends	64,6	26,6	91,2
Les prendre pendant les vacances scolaires	57,2	30,1	87,2
Les regrouper pour en faire de petits congés	51,2	25,0	76,2
Les accoler à vos jours de congés	43,7	27,9	71,6

Champs : salariés disposant de jours de congés supplémentaires
Lecture : 64,6% des salariés pour qui la RTT s'est traduite par des jours de congés supplémentaires sont « totalement » autorisés à les accoler à leurs week-ends.

2 - Les utilisations du temps libre

Avec la RTT, 52,1% des salariées et 56,5% des salariés passent plus de temps avec leurs enfants pendant les vacances. 48,1% des femmes et 43,2% des hommes le font le mercredi.

Moments où les parents passent plus de temps avec leurs enfants depuis la RTT
(plusieurs réponses possibles)

en pourcentage	Hommes	Femmes
Vous passez plus de jours de vacances avec eux	52,1	56,5
Vous passez plus de temps avec eux le mercredi (enfants scolarisés)	48,1	43,2
Vous passez plus de temps avec eux un autre jour de la semaine	58,3	58,2
Vous passez plus de temps avec eux le samedi	26,7	27,1
Vous passez plus de temps avec eux le dimanche	24,9	24,0
Vous passez plus de temps avec eux tous les jours de la semaine	29,7	32,3

Champ : salariés passant plus de temps avec leurs enfants depuis la mise en œuvre de la RTT.
Lecture : 52,1% des salariées à qui la RTT permet de passer globalement plus de temps avec leurs enfants le font notamment pendant les vacances.



> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

En ce qui concerne les tâches domestiques (au sens large), dont l'enquête confirme la répartition très inégalitaire entre hommes et femmes, la RTT semble avoir eu un effet tant en terme de quantité que de moment où ces activités sont accomplies 42% des personnes interrogées indiquent consacrer plus de temps aux activités domestiques depuis la RTT, y compris bricolage, jardinage, rangement, ménage, courses... et avoir modifié le moment où elles les accomplissent.

Une partie de ces activités s'exercent désormais à un moment différent de la journée ou de la semaine et dans la quasi-totalité des cas sur le temps dégagé par la RTT.

90% des personnes qui ont ainsi décalé le moment où elles effectuaient ces activités déclarent l'avoir fait pour dégager du temps pour faire autre chose le week-end ou pour effectuer ces activités plus tranquillement.

En dehors de ces activités domestiques, les salariés ont surtout mis à profit le temps dégagé par la RTT pour se reposer : c'est le cas de quatre femmes sur dix et d'un homme sur trois.

Par ailleurs, la RTT n'a pas entraîné de bouleversements majeurs des loisirs, si ce n'est que les femmes ont privilégié des activités comme la lecture, l'écoute de musique, la couture ou « s'occuper de soi-même », tandis que les hommes mettent en avant la pratique d'un sport et les loisirs sur micro-ordinateur.

En ce qui concerne les séjours à l'extérieur, 28% des salariés (50% chez les cadres et 13% chez les non qualifiés) déclarent que la RTT leur a permis de partir en séjours courts ou en week-end prolongés.



■ L'effet des 35 heures sur l'activité de loisirs et de tourisme des comités d'entreprise

Sondage réalisé auprès de 10 élus de CE et de 10 prestataires à l'occasion du salon ECOPRISE. Décembre 2001

www.ecoprise.com

Les comités d'entreprise sont-ils partie prenante dans le nouvel aménagement du temps libre de leurs membres ?

Une étude qualitative de l'Observatoire Régional du Tourisme d'Ile de France/TOURISCOPIE effectuée en janvier 2001 auprès des franciliens montre que les salariés, hommes ou femmes, cadres ou employés sont globalement satisfaits de ces nouvelles plages de temps libres. Par ailleurs, au niveau national, selon le dernier sondage CSA, le taux de satisfaction est de 75% parmi l'électorat de gauche et de 54% parmi l'électorat de droite. D'après une étude de la SOFRES menée pour le compte du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité en mai 2000, 80% des salariés interrogés déclarent que l'accord qui a été signé "correspond à ce qu'ils souhaitent".

Aussi, les élus de CE doivent prendre en compte ces évolutions majeures et doivent anticiper la demande des salariés pour mieux répondre à leurs nouvelles attentes.

A l'écoute de son marché, Ecoprise a mené son enquête auprès de 10 élus de CE et de 10 prestataires pour connaître leur avis sur les premières incidences que pourraient avoir les 35 heures sur la consommation des loisirs et les déplacements touristiques des salariés.

Au delà de ce constat, on peut également se demander si les comités d'entreprise comptent sérieusement prendre en compte les nouvelles envies exprimées ; s'ils envisagent d'y répondre à travers la mise en place de nouvelles formules adaptées. Côté offreurs, reçoivent-ils également de nouvelles demandes ?, vont-ils adapter leurs propositions, voire les anticiper ? C'est à cet ensemble de questions que tente de répondre cette enquête qualitative menée auprès des secrétaires de CE d'entreprises de plus de 500 salariés et des prestataires leaders dans le domaine des activités de loisirs et de tourisme pour les collectivités.

1- La RTT, un temps libérateur

La même étude ORTIF/ TOURISCOPIE constate que ce nouveau temps libre est vécu comme un facteur **destressant** sauf pour les cadres qui se disent en surcharge de travail. Ce cadeau dit "inattendu donné par la société" doit être optimisé pour certains ou au contraire consommé de façon hédoniste pour d'autres. D'autres encore en font un temps personnel à cultiver pour soi-même sans avoir à le partager. Cependant, la réduction du temps de travail est également fortement perçue comme une perte de repère face à de nouveaux rythmes de vie, comme un temps encore mal organisé que l'on ne sait pas encore gérer. Quoiqu'il en soit, même si la situation actuelle est une situation de transition au cours de laquelle les actifs n'ont pas encore véritablement pris leurs marques par rapport à leur nouvel emploi du temps, les plus dynamiques ont envie de s'organiser mieux afin de tirer un réel bénéfice d'un temps libéré fortement valorisé.

> Les principales contraintes

"L'incidence de la RTT sur la consommation des loisirs et du tourisme va dépendre de la manière dont elle a été négociée", note Nicolas Dubost, directeur de FORMA CE. Dans notre enquête effectuée auprès des comités d'entreprise, nous avons en effet constaté que ce paramètre conditionne la manière de pouvoir utiliser ce nouvel espace de temps libre. Une RTT négociée avec des jours supplémentaires hebdomadaires ou mensuels peut favoriser le développement de loisirs de proximité, de sorties, et au maximum de week-end. Des jours annualisés peuvent se transformer en une semaine supplémentaire de vacances. En revanche, une RTT négociée avec des heures quotidiennes de travail en moins limitent le champs des possibilités d'optimisation de son temps. Cela étant, la plupart des comités d'entreprise interrogés nous confirment que la négociation s'est souvent conclue par la mise en place de formules mixtes.



> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

2- Des demandes clairement formulées

par les comités d'entreprise en rapport direct avec la RTT

> Accélération des week-ends et des séjours courts de 3 ou 4 jours

Pour la plupart des CE interrogés, si la réduction du temps de travail n'est pas un indicateur de nouvelles formes de tourisme, elle est un accélérateur de tendances déjà visible depuis deux ou trois ans. La plus forte progression des demandes se concentrent sur les départs en week-end et les courts séjours en toutes saisons. Les bénéficiaires de la RTT en profitent pour s'évader soit en France, soit à l'étranger, grâce à des forfaits touristiques, «faciles à acheter» avec un bon rapport qualité prix.

> Augmentation des séjours d'une semaine

Pour les RTT négociées sur des jours annualisés, il est désormais possible de rajouter une semaine de repos ou bien de rallonger des vacances, surtout pour les cadres qui essaient de moduler leurs semaines de congés sur celles de leur famille, soit en février, soit plus longtemps en été.

> Demande plus forte de loisirs de proximité à travers la billetterie

Selon l'étude ORTIF/TOURISCOPIE, les individus qui ont l'habitude de consommer des déplacements touristiques ou des loisirs cherchent à amplifier leurs pratiques culturelles, sportives, touristiques. Dans les familles, les mères libèrent leur temps de week-end pour mieux s'occuper de leurs enfants le samedi ou le dimanche. Quant aux célibataires sédentaires, ils s'efforcent de transformer leur temps libéré en loisirs : détente pure, remise en forme, culture, sports, excursions. Ils sont à la recherche de propositions originales et inédites faciles à consommer.

• Le point de vue des Comités d'entreprise

Georges PRADIER, secrétaire de CE chez ASTRA CALVE confirme que les effets de la RTT se sont fait ressentir dès le mois qui suivait sa mise en place en janvier 2001, et ceci de la part de toutes les catégories socioprofessionnelles. Les familles avec enfants en profitent pour sortir plus. "Nous avons enregistré une augmentation de plus 60% des demandes de billetterie pour le cinéma, le théâtre, les parcs d'attractions..." Une tendance que confirme également Ophélie DUFORT, permanente au CE de SEAVT qui note depuis la mise en place de la RTT en février 2000, une multiplication par 4 des demandes de billetterie pour le cinéma, surtout de la part des agents de maîtrise et des employés. Le développement de la billetterie constaté à travers l'étude IFOP menée dès 1999 par Ecoprise semble se confirmer puisque 80% des C.E. proposaient déjà ce type de prestation à leurs salariés.

• Le point de vue des prestataires

Pour Michel CORBIERES, PDG d'AQUABOULEVARD et de FOREST HILL, la RTT permet de lisser le temps, notamment les vendredis et les lundis qui sont désormais des jours d'affluence. Mais deux contraintes s'imposent : "même s'il y a plus de temps, il n'y a pas plus d'argent et le temps de transport est toujours aussi long. Pour répondre à ces défis, trois possibilités : fidéliser la clientèle en travaillant sur la revisite, améliorer l'adéquation tarifaire et diminuer le temps d'attente aux caisses".

> Augmentation des sorties de type culturel et spectacles, musées

Dans l'étude ORTIF/TOURISCOPIE, ces activités sont largement citées parmi les activités privilégiées par les RTTistes franciliens qui trouvent que l'offre est tout à fait satisfaisante dans Paris mais souvent peu abordable.

• Le point de vue des Comités d'entreprise

Jacques MONNET, secrétaire de CE à la Banque de France enregistre sur les deux dernières années plus de 30% d'augmentation de la billetterie sur les produits spectacles, musique, théâtre ... Yves BICQUAND, secrétaire de CE à la Compagnie des Sièges Automobiles confirme la même tendance sur les demandes de visites des musées et d'excursions culturelles.

> Augmentation des sorties enfants de type parc à thème

Si les heures officielles de temps libérés sont utilisées à des corvées domestiques, on observe que celles-ci permettent de libérer les familles de ces tâches durant le week-end pour mieux se distraire avec les enfants, voire partir un peu.

• Le point de vue des Comités d'entreprise

Les secrétaires de CE de trois entreprises, ASTRA CALVE, la Banque de France et la Compagnie des Sièges Automobiles notent une très forte progression de la demande de billets pour les parcs d'attraction depuis le passage aux 35 heures.

• Le point de vue des prestataires

C'est ce que confirme Olivier ROUX, chef des ventes au PARC ASTERIX qui bénéficie d'une très nette augmentation de fréquentation le samedi. C'est devenu une journée de loisirs à part entière et ce phénomène est principalement lié à la libération du samedi.



> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

> Augmentation de la demande de loisirs sportifs

Ophélie DUFORT, permanente du CE de la société SEAVT, nous informe que les demandes d'abonnement sportifs ont doublé en un an. Il faut dire que nos salariés sont à 80% des femmes jeunes de 20/25 ans et que notre formule de RTT permet de libérer du temps dans la semaine.

> Demande de tarifs et de forfaits avantageux sur les loisirs

L'éternel problème des prix hante l'ensemble des critiques. Les tarifs des théâtres, des concerts, des salles de sport sont dénoncés dans l'étude ORTIF/TOURISCOPIE par la grande majorité des consommateurs. Même les musées et le cinéma semblent trop chers, surtout pour les familles avec enfants. Les comités d'entreprise souhaiteraient pourtant répondre à toutes les demandes, encore faudrait-il que les prestataires soient prêts à faire un effort sur leurs propositions tarifaires :

- *Le point de vue des Comités d'entreprise*

Georges PRADIER, secrétaire de CE chez ASTRA CALVE réclame des efforts tarifaires sur le cinéma, le théâtre et les parcs d'attraction. "Même si nous parvenons à répondre à toutes les demandes, nos budgets ne sont pas extensibles". Ophélie DUFORT, permanente du CE de la société SEAVT déplore que les salles de sport en profitent pour augmenter leur prix plutôt que de proposer des forfaits avantageux sur des jours et des heures de moindre affluence. "Ceci risque à terme d'être un frein majeur pour répondre à la multiplication des demandes des salariés".

- *Le point de vue des prestataires*

Pour Michel CORBIERES, PDG d'AQUABOULEVARD et de FOREST HILL, "une des conditions majeures de la revisite sera notre capacité à adopter une nouvelle politique tarifaire".

3- La RTT : un moyen de combler les périodes de moindre affluence et de parer au phénomène de saisonnalité

Comme nous l'a fait précédemment remarqué Michel CORBIERES, PDG d'AQUABOULEVARD et de FOREST HILL, " la RTT permet de lisser le temps. Dans notre cas, les vendredis et les lundis qui sont désormais des jours d'affluence ". Pour la plupart des élus de comités d'entreprise et des prestataires interrogés, cette tendance se confirme aussi bien dans le mode consommation des loisirs que des déplacements touristiques :

- *Le point de vue des Comités d'entreprise*

Ophélie DUFORT, permanente du CE de la société SEAVT rappelle que la formule de RTT appliquée dans son entreprise permet de libérer du temps dans la semaine. Ainsi les salariés pourraient très bien pratiquer leurs activités sportives en salle durant les jours et les heures de moindre affluence. Jacques MONNET, secrétaire de CE à la Banque de France note que les demandes de week-end prolongés en hors saison sont plus nombreuses de la part de jeunes parents qui en profitent pour partir sans leurs enfants.

- *Le point de vue des prestataires*

Olivier ROUX, chef des ventes au PARC ASTERIX constate une fréquentation plus importante en hors saison dans le cadre de semaines supplémentaires prises par les salariés bénéficiant de RTT annualisées. On va donc vers un étalement des vacances, une meilleure fréquentation hors saison et une baisse de surcharge en été. Laurent CHITE de VACANCES POUR TOUS a observé que depuis le passage aux 35 heures, les gens ne partent pas plus puisqu'ils n'ont pas plus d'argent, mais répartissent leurs vacances différemment, notamment en multipliant les séjours courts,

ce qui permet de dégrossir les mois de juillet et d'août. Selatt ERDOGGAN, chef des Ventes chez MARMARA constate qu'il est de plus en plus sollicité sur les périodes hors saison. La RTT semble accentuer cette tendance car les salariés sont plus tentés de partir. Pour Michèle GENTIL, Directrice des Ventes chez ODALYS, les périodes de hors saison vont être de plus en plus fréquentées. Par ailleurs, les 35 heures combinées au phénomène Internet font engendrer une population de plus en plus nombreuse d'acheteurs malins.



> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

■ Les loisirs selon les Franciliens

Extrait de l'étude, Démoscopie, sur les pratiques de tourisme et de loisirs des franciliens en Ile-de-France.

ORTIF - 2001

Base en 2001 et en 1996 : 800 et 100 Franciliens de 15 ans et plus

Paris Ile-de-France

Observatoire Régional du Tourisme

Les franciliens sont plus nombreux qu'en 1996 à estimer avoir assez de temps à consacrer aux loisirs (41% vs 34%) particulièrement parmi les actifs bénéficiant de la RTT (45% vs 40% des actifs).

Les loisirs servent :

- à se reposer (51% vs 52% en 1996)
- à s'occuper de soi-même (se cultiver, faire du sport, s'évader...), de la famille, des amis

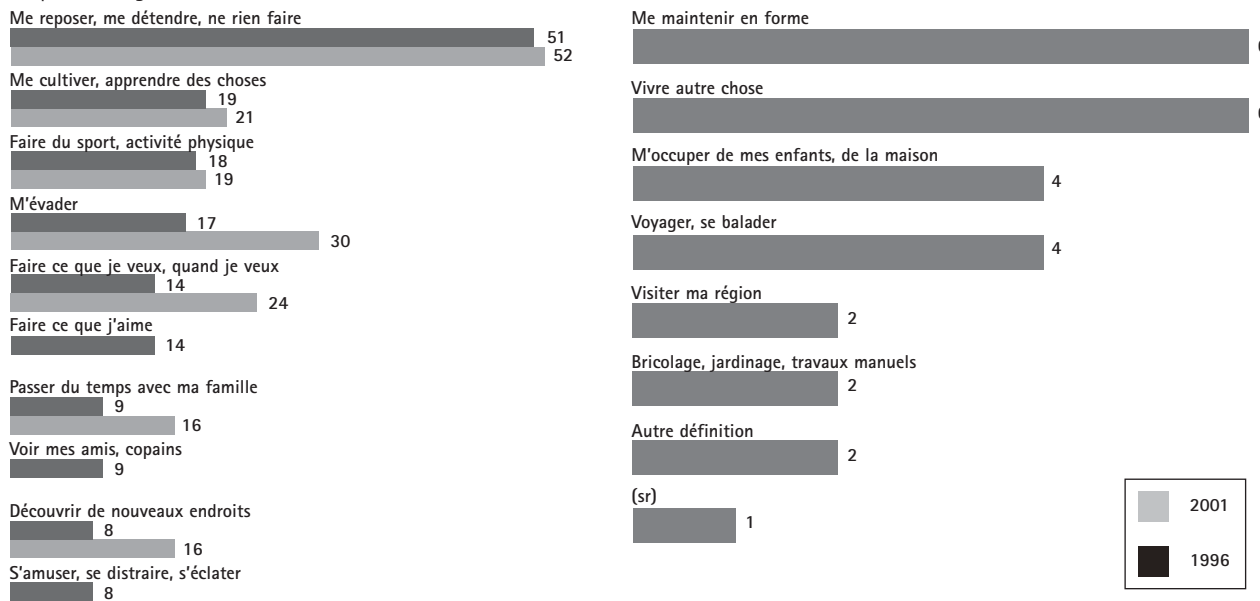
Par rapport à 1996 de nouveaux rôles dévolus aux loisirs :

- l'occasion de faire ce qu'ils aiment (14%)
- de voir leurs amis (9%)

Par contre, les loisirs servent moins :

- à s'évader (17% vs 30%)
- à faire ce qu'ils veulent (14% vs 24%)
- à passer du temps avec leur famille (9% vs 16%)
- à découvrir de nouveaux endroits (8% vs 16%)

en pourcentage





> Les nouveaux temps libres

ENQUÊTES

introduction

■ Les Européens et leur temps libre

Sondage Louis Harris pour Chronopost
Octobre 1999

« A quoi occupez-vous votre temps libre ? »

	All	France	G.B.	Pays-Bas	Belgique	Italie	Espagne	Portugal
Enfants	17%	28%	19%	34%	20%	11%	12%	6%
Conjoint	18%	16%	13%	20%	14%	7%	19%	9%
Sports	14%	8%	12%	10%	11%	15%	13%	7%
Amis	10%	8%	13%	7%	8%	11%	11%	12%
Repos	10%	4%	9%	5%	5%	5%	8%	16%
Activités culturelles	5%	8%	3%	4%	8%	13%	10%	9%
Travail	3%	5%	10%	4%	7%	9%	5%	7%
Soins personnels	13%	2%	5%	4%	3%	6%	3%	5%
Divertissement	3%	9%	3%	3%	8%	9%	5%	19%
Courses	2%	6%	7%	3%	5%	6%	3%	5%



■ Mise en place des politiques de coordination des temps quotidiens : les exemples de Poitiers et de Saint-Denis

Source : Datar (www.datar.gouv.fr)
Touriscopie - avril 2001

A l'instar des expériences conduites en Italie, en Allemagne, aux Pays-Bas, plusieurs villes ou territoires tentent, en France, de mettre en place des politiques de coordination des temps quotidiens en s'inscrivant dans une logique de valorisation et d'adaptation de l'offre existante, aux besoins.

Parmi les opérations pilotes accompagnées par la DATAR, on peut citer :

- la Communauté d'agglomération de Poitiers
- le Département de la Gironde
- le territoire de Belfort
- la Commune de Saint-Denis
- la ville de Paris
- la ville de Lille

L'année 2002 sera consacrée à la poursuite des six premières expérimentations, et à la mise en place de deux nouvelles, sur des territoires différents des précédents. Bien que le choix ne soit pas encore défini, le souhait serait d'intégrer un Parc National dans le projet, une autre Communauté d'agglomération, ou une ville nouvelle.

- Expérimentation sur deux nouveaux territoires en 2003

*Ces démarches intègrent la réflexion sur la gestion des activités de loisirs, à l'exemple de **Poitiers** et **Saint-Denis**.*

" Une ville gère son temps " : Poitiers

Parmi les premières en France, Poitiers s'est intéressée aux problèmes liés aux bouleversements temporels subis par notre société. En passe de créer un bureau du temps, la capitale poitevine poursuit une réflexion et une démarche, exemplaires en tous points, qui incluent une réflexion sur les activités de loisirs.

> Une recherche de temps collectif

Avant de penser en termes d'impact de la RTT sur les temps libres, ce sont donc des sujets de cet ordre qu'il convient de régler, ainsi que tous ceux qui sont mis à jour au cours des forums du temps, ces fameux "mardis du temps" de Poitiers.

Des réunions au cours desquelles, il est apparu, par exemple, qu'avant de savoir quelle utilisation faire de son temps libéré, les salariés sont plus préoccupés par la recherche du temps collectif perdu au sein de l'entreprise. Ainsi, dans certaines entreprises, la RTT génère 16 ou 18 horaires différents. Sont donc supprimés les temps de pause qui étaient une excellente occasion de se rencontrer. Les séminaires durent aussi moins longtemps - à peine une journée alors qu'ils duraient deux jours et plus -.

Il ne serait donc pas inutile de chercher à compenser "l'effet cafétéria" en proposant de nouveaux espaces sociaux. Une démarche qui, pour sa part, peut générer une consommation supérieure de loisirs au lieu d'abandonner les individus à l'ennui, voire à la solitude.

Par ailleurs, sachant que la RTT est utilisée d'abord pour desserrer l'étau -on s'aperçoit que les gens prennent 2 ou 3 jours avant de partir en vacances et 2 ou 3 jours avant de reprendre le travail-, il ne serait pas vain non plus de chercher à leur proposer des activités durant ces nouveaux espaces de temps !



> Les nouveaux temps libres

EXPÉRIMENTATIONS

introduction

> La difficile gestion des loisirs

Compte tenu de cet ensemble de constats, une ville comme Poitiers tente d'anticiper les demandes nouvelles en matière de loisirs, de culture et de sport en renforçant une politique de services déjà très offensive. D'après une première enquête auprès de 70 structures dont 25 ont répondu, et parmi elles, l'Office du Tourisme, des efforts sont faits sur la mise en place d'une meilleure amplitude horaire, mais surtout sur une meilleure lisibilité des horaires. Il n'en reste pas moins ardu de mettre en place de nouveaux produits par rapport à une demande aujourd'hui très éparpillée. Par ailleurs, la mise en place de n'importe quelle activité engendre le financement d'un encadrement, donc d'un animateur. Encore faut-il que cela soit rentable ! Encore faut-il aussi trouver des créneaux horaires durant lesquels la proposer ! Une difficulté incontournable.

> Un paysage non stabilisé

Enfin, et surtout, la mise en place de nouvelles activités est d'autant plus délicate que les salariés n'ont pas encore pris de nouvelles habitudes. Loin d'être stabilisé, leur emploi du temps est en train de se façonner. Et il faudra sans doute deux ou trois ans pour y voir plus clair. Certes, une grande enquête auprès des 4 000 salariés de l'hôpital de Poitiers a permis de constater que certains ont dans l'ensemble une vision assez claire de ce qu'ils veulent faire durant leur temps libéré. Mais attention, il ne s'agit que de déclarations sur lesquelles mieux vaut ne pas engager à la va-vite des investissements lourds et probablement déficitaires.

Comment les salariés de l'hôpital utiliseront leur temps libre ?

- 50% pour la famille,
- 35% pour la consommation des loisirs, culture et sport,
- 11% pour la formation,
- 3% pour le shopping.

> En guise de conclusion

RTT ou pas, les thèmes liés au temps devront bel et bien être résolus par toutes les villes qui ne s'y sont pas encore penchées. Les problèmes liés au transport sont aussi fondamentaux (...) Mais attention, pour que les parcs à bus soient attractifs, ils doivent aussi être combinés à des services qui permettront aux uns et aux autres de gagner du temps... Par ailleurs, il conviendrait que la Médiathèque ouvre jusqu'à 22 heures et que les bus ne s'arrêtent pas à 20 h 30...

Dominique Royoux

Directeur du service de Recherche et de Développement
de la Communauté d'agglomération de Poitiers.

in Touriscopie - avril 2001

Saint-Denis : "Comment prendre en main son temps libre"

Regarder la ville et son fonctionnement par le prisme du temps alors que l'on a l'habitude d'avoir l'espace pour repère, c'est entrer dans le domaine du qualitatif, du quotidien, du vécu, de l'individu et de sa liberté. C'est pourquoi une ville comme Saint-Denis s'est attelée à cette tâche afin de proposer à ses habitants, une meilleure qualité de vie.

La négociation sur la mise en place des 35 heures ayant révélé une formidable aspiration à une autre qualité de vie, Saint-Denis a donc mis le temps en débat, en demandant à chaque service les souhaits de leurs employés quant aux modalités du temps gagné. Considéré non plus en creux par rapport au travail, mais en plein, le temps est ainsi devenu le support d'aspirations oubliées dans la course quotidienne pour concilier quatre vies en une.

> L'offre de loisirs pour tous

Quant à l'offre de loisirs et de tourisme elle renvoie à une conception plus globale de la ville dans son rapport avec la société locale et les individus qui la composent. Nous avons donc développé des événements dont l'accessibilité, par une tarification ou même un accès libre, est garantie. Les thèmes en phase avec le territoire et son développement social, culturel, économique le sont aussi.

> Une épargne temps pour faire du tourisme

Avoir une ville touristique, signifie qu'on l'ouvre aux autres et qu'on la partage. Il faut ouvrir aux dionysiens leur propre ville comme on l'offre aux touristes. Nous proposons donc des parcours historiques à effectuer à son rythme, une fête de la musique qui investit tous les lieux de culture et de vie sociale, des visites de la plaine et de la ville...

> L'office du tourisme et les Dyonisiens

Totalement intégré à la ville, l'office du tourisme offre par ailleurs des services aux dionysiens et aux entreprises qui y sont installées. Deux espaces, ouverts 7 jours sur 7, tout au long de l'année, les aident, les informent et les orientent. Plus de 300 000 personnes sont ainsi accueillies ou renseignées annuellement. Elles étaient 30 000 en 1992 !

> Droit au temps et à la ville

Le chantier que Saint-Denis engage, est sous-tendu par une culture du dialogue et une conception de la ville ouverte où chacun doit pouvoir faire son chemin, s'exprimer et participer à un projet collectif. Ces nouveaux droits au temps doivent ouvrir mieux le droit à la ville et à ses services.

Patrick Braouzec
Député maire de Saint-Denis
In Touriscopie - avril 2001